



Mot du maire

Chers citoyennes et citoyens,

Mon message pour cette dernière parution 2015 du bulletin *Le Village'Oies* sera bien différent de ce à quoi je vous ai habitué.

Je ne vous entretiendrez pas des réalisations faites en 2015 ou de celles prévues pour 2016 car mon *Discours du maire*, que vous avez reçu dernièrement, en faisait amplement état.

Au contraire, je profiterai de cette occasion pour procéder à des remerciements.

Je voudrais d'abord remercier les conseillers municipaux qui m'épaulent et m'accompagnent dans ma tâche de maire, jour après jour, année après année et ce, depuis maintenant 6 ans. Sachez que votre collaboration à l'amélioration et à l'avancement de notre collectivité m'est indispensable. Merci aussi à vos conjoints et familles qui subissent vos nombreuses absences pour diverses réunions.

Merci aussi à tous nos employés pour votre travail impeccable et inlassable pour le mieux-être de toute notre communauté. Vous avez à cœur la municipalité de Saint-Joachim.

Je m'en voudrais de ne pas remercier ma conjointe, Marie-Claude, pour son appui et ses encouragements constants malgré mes absences nombreuses et régulières pour mes différentes rencontres. Merci également de m'accompagner lors des différentes activités auxquelles je dois participer.

Merci aux citoyens qui s'investissent dans la municipalité par leur participation au comité consultatif d'urbanisme et de sécurité publique de même qu'à ceux qui assistent assidûment à nos réunions publiques mensuelles.

Merci aussi à tous les bénévoles de Saint-Joachim qui œuvrent dans je ne sais combien de comités ou d'organismes. Je l'ai déjà dit, vous êtes l'âme de notre communauté. C'est vous qui faites de St-Joachim, une municipalité si vivante.

Merci également à vous toutes et tous qui participez aux différentes activités organisées dans notre municipalité. Sans vous, aucune d'elle ne pourrait être une réussite.

En terminant, permettez-moi de vous souhaiter, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, un très Joyeux temps des Fêtes et une Bonne et Heureuse Année 2016, remplie de bonheur, santé et joies.

Que cette période de réjouissances qui arrivent, soit un moment de fêter en famille et d'en profiter pour vous reposer et refaire le plein d'énergie.

Au plaisir,

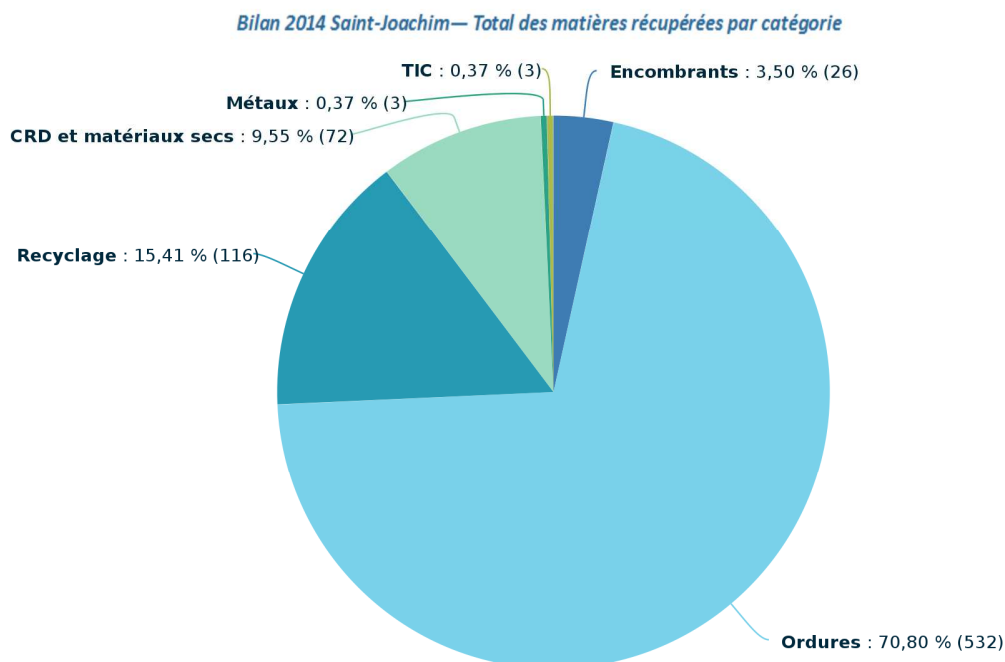
Marc Dubeau, maire

En juin dernier, je vous présentais dans le bulletin municipal *Le Village'Oies*¹ un article intitulé «*La gestion des matières résiduelles; c'est l'affaire de tous !*». Dans cet article, je soulignais l'importance des coûts liés à l'élimination des matières résiduelles via le site d'enfouissement de la Ville de Québec. Je vous présentais également certaines mesures, basées sur le concept 3-RV (Réemploi, recyclage, récupération, valorisation), qui permettent d'abaisser de façon substantielle notre taux d'élimination.



Dans le présent bulletin je vous présenterai le bilan de la Gestion des Matières Résiduelles (GMR) pour l'année 2014 de notre municipalité ainsi que les constats qui en découlent. De plus, je vous exposerai notre nouveau défi d'ici 2021, pour le recyclage et la valorisation des matières organiques (restes de table, résidus verts).

Bilan 2014 de la gestion des matières résiduelles (GMR) par catégorie :



Ce graphique illustre, pour l'année 2014, le bilan des matières générées par catégorie de la Municipalité de Saint-Joachim. On peut y dégager les trois constats suivants :

1. les divers services offerts par la municipalité (Écocentre) et par la MRC (Collecte sélective) ont permis de récupérer 29% des matières résiduelles générées en 2014;
2. de ces 29% de matières résiduelles récupérées, environ 10% d'entre elles concernent les CRD (matériaux de construction, rénovations, démolition) ainsi que les matériaux secs (béton, asphalte...). L'Écocentre, où sont acheminées ces matières recyclables, a un impact significatif sur la performance de la municipalité de Saint-Joachim;
3. 71% des matières récupérées (ordures) sont acheminées au site d'enfouissement. Il y a là un TRÈS GROS EFFORT À FOURNIR pour que l'on parvienne à réduire ce taux d'élimination des matières résiduelles à 30% d'ici 2021.

Alors que notre taux d'élimination est de 71%, le ramener à 30% est-ce réaliste ?

¹ Le Village'Oies, Vol 5-5, Juin 2015

La récupération des matières organiques — un nouveau défi:

Pour répondre à la question posée, le gouvernement croit que l'objectif du taux d'élimination de 30% est réaliste si l'on récupère les matières organiques de nos bacs verts.

En effet, selon des études effectuées par Recyc-Québec (fig.1-1), notre bac vert (ordures) est composé de 44% de matières organiques (restes de table, résidus verts...).

Donc en tenant compte de ce pourcentage de matières organiques (excluant les boues) qu'on peut récupérer, cet objectif de 30% est réalisable.

Compostage ou biométhanisation ?

Que ce soit pour 2021 ou 2022, toutes les municipalités du Québec devront trouver une solution pour recycler les matières organiques. Deux solutions sont proposées par le gouvernement du Québec : le compostage et la biométhanisation.

C'est pour ces deux avenues présentées dans le Programme de Traitement des Matières Organiques par Biométhanisation et Compostage (PTMOBC) que le gouvernement offre des subventions pour amoindrir les coûts.

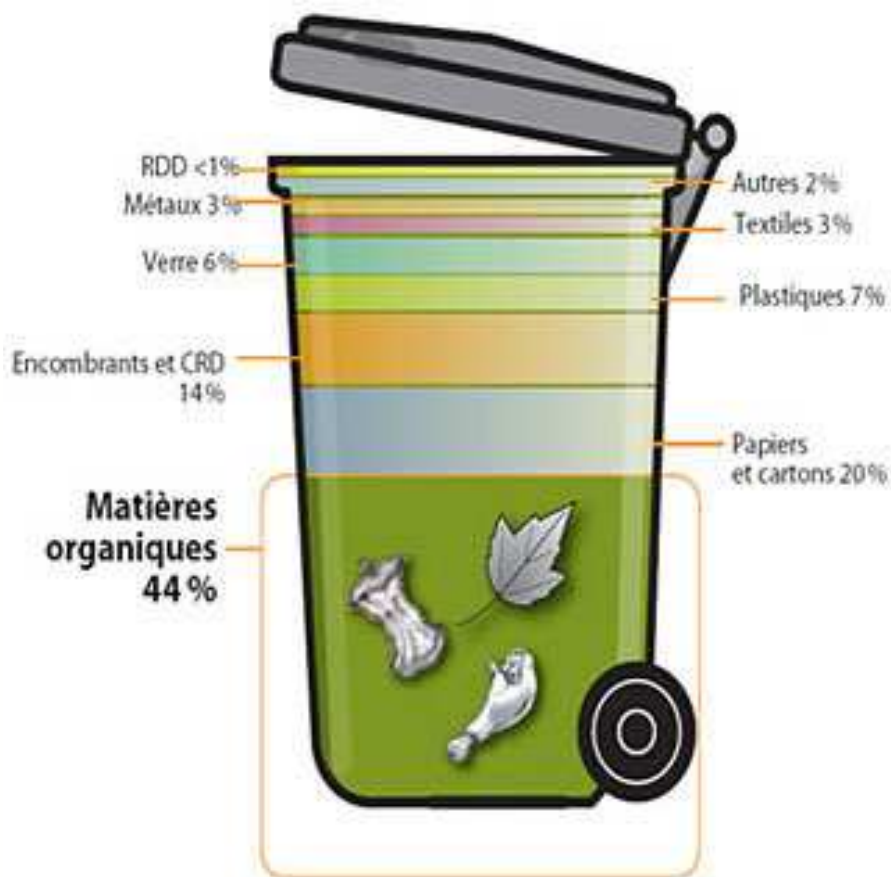
La Ville de Lévis a fait le choix du compostage alors que la Ville de Québec s'oriente vers la biométhanisation.

Que fera-t-on sur le territoire de la MRC de la Côte-de-Beaupré ?

Jusqu'ici aucune décision n'a été prise. Opterons-nous pour une solution «mur à mur» c'est-à-dire pour toutes les municipalités et villes de la MRC ? Opterons-nous pour une formule mixte où un secteur du territoire pourrait utiliser le compostage alors que dans l'autre secteur, on prioriserait l'option choisie par la Ville de Québec ?

C'est à ces questions que devra répondre, en 2016, le Comité de Gestion des Matières Résiduelles (CGMR) de la MRC et proposer au Conseil des Maires, des scénarios possibles pour la récupération des matières organiques sur tout son territoire.

Tout au cours de la prochaine année, via le bulletin municipal *Le Village'Oies*, je vous tiendrai au courant des choix qui s'offrent à nous et éventuellement des décisions prises dans ce dossier.



Composition des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec (sans les boues)

Source : Recyc-Québec, 2008

CONGÉ DES FÊTES :

Veillez prendre note que la bibliothèque sera fermée pour la période des fêtes du 24 décembre au 5 janvier inclusivement. Toute l'équipe de bénévoles sera de retour le mercredi 6 janvier pour vous accueillir!

D'ailleurs, l'équipe de bénévoles de la bibliothèque est toujours à la recherche de personnes désireuses de s'impliquer dans son milieu. N'hésitez pas à prendre contact avec un bénévole de la bibliothèque si vous désirez faire partie de l'équipe!

Nouvel horaire en 2016 :

Dimanche : 13 h à 16 h

Lundi : 18 h 30 à 20 h 30

Mardi : 13 h à 16 h 30

Mercredi : 13 h à 15 h et de 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 18 h 30 à 20 h 30

CHANGEMENTS À LA RÉGLEMENTATION :

Il y aura également quelques changements au niveau de la réglementation de la bibliothèque à compter de janvier 2016.

Le principal changement s'opérera au niveau des frais de retard demandés aux membres qui ne rapportent pas leur location à temps (livres, CD, DVD, etc.). À compter du 6 janvier, les retards entraîneront une amende de 25¢ par article emprunté par jour d'ouverture, pour un maximum de 10,00 \$ par article emprunté.

Après un prêt de cinq (5) semaines, en cas de non-retour des articles empruntés, la Ville de Beaupré se chargera du suivi. Des frais d'administration seront facturés pour les dépenses relatives à la facturation. Également, lorsque les frais de retard atteignent la somme de 5 \$, l'abonné perd le privilège d'effectuer un emprunt ou un renouvellement jusqu'au paiement de l'amende.

L'application et les ajustements apportés à cette réglementation sont toujours effectués dans le but d'offrir le meilleur service au plus grand nombre d'abonnés possible.

CONFÉRENCES HIVER-PRINTEMPS 2016 :

Hiver 2016

2 février :

- **Activité adulte : Les rêves, un monde fascinant à explorer avec Claude Couture**
- Apprendre d'où viennent les rêves prémonitoires et en décoder les symboles.

13 février :

- **Activité enfant (6 à 9 ans) : Agent secret recherché avec Line Boily**
- Conte interactif avec résolution d'énigmes et de codes secrets.

Printemps 2016

22 mars :

- **Activité adulte : Jardiner sans se ruiner avec Larry Hodgson**
- Apprendre à réduire, réutiliser et recycler, mais aussi multiplier et échanger pour réduire les coûts sans affecter la qualité de votre jardin et de vos plates-bandes.

16 avril :

- **Activité enfant (6 à 12 ans) : Billy et Manu présentent Découvertes magiques**
- Présentation de tours de magie suivie de fabrication et présentation de tours de magie par les jeunes ensuite.

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES :

Pour chacune des conférences offertes, vous devez OBLIGATOIREMENT vous inscrire auprès de madame Christine Tremblay à la Ville de Beaupré par :

téléphone : 418 827-4541

courriel : christine.tremblay@villedebeauvre.com

INFORMATION :

Bibliothèque :

418 827-8483

bibliothèque@villedebeauvre.com

www.mabibliothèque.ca/beauvre



À l'occasion du temps des fêtes, rien n'est plus agréable que de festoyer avec ceux qu'on aime.
Beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité pour la Nouvelle Année,
ainsi que la réalisation des projets les plus chers.
Votre Conseil municipal vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année 2016



Avis aux citoyens de Saint-Joachim...bris de pompes à nos stations de pompage

En 1997, la Municipalité de Saint-Joachim participait au programme d'assainissement des eaux sur une partie de son territoire. Des stations de pompage ont été érigées afin de permettre l'acheminement de nos eaux usées vers l'usine de traitement des eaux, située dans le parc industriel de la Ville de Beaupré.

Récemment le chef opérateur de l'usine nous (municipalité) informait qu'il devait intervenir fréquemment sur certains postes de pompage sur notre territoire. Il nous mentionnait que ces pompes n'étaient pas conçues pour aspirer de trop grosses particules ou certains objets qui peuvent les bloquer complètement.

Lors de ces blocages, les opérateurs doivent sortir les pompes pour y retirer des **morceaux de tissus** provenant de **chiffons**, de **débarbouillettes**, parfois même des **morceaux de sous-vêtements**, de **lingettes humides** et des **serviettes sanitaires**. Ces objets usent prématurément les pompes et provoquent à l'occasion, leur remplacement sur le champ.

Or, comme vous pouvez vous l'imaginer, toutes ces interventions des opérateurs, les bris causés au niveau des pompes ou leur remplacement prématuré ont un **COÛT**.

Ces coûts supplémentaires doivent être assumés par les usagers, c'est-à-dire, propriétaires citoyens de Saint-Joachim.

S.V.P. aidez-nous à préserver la qualité et la durée de vie de nos installations sanitaires. Soyons vigilants et évitons de jeter ces objets dans nos toilettes. Utilisez plutôt des bacs verts que les toilettes pour l'élimination de ces objets.

En espérant pouvoir compter sur votre habituelle collaboration...

Le Conseil municipal

Une ligue de pétanque à Saint-Joachim...et pourquoi pas ! (suite)

Dans l'édition Vol 5-6 du bulletin *Le Village'Oies* de septembre dernier, je vous mentionnais mon intention de faciliter l'organisation d'une ligue de pétanque amateur pour les adultes de Saint-Joachim à l'été 2016.

La pétanque est un sport de stratégie, de compétition, de divertissement et d'équipe qui peut être pratiqué par tout le monde, que vous soyez un adepte ou tout simplement un débutant.

L'été dernier, la municipalité a aménagé deux terrains de pétanque situés entre la patinoire et la piscine. De plus, deux ensembles de boules seront à la disposition des citoyens selon des modalités d'emprunt à être définies afin de permettre une plus grande utilisation des ces installations.

Ligue de pétanque :

Pour les adultes qui désiraient s'inscrire et faire partie d'une ligue de pétanque l'été prochain, une période d'inscription sera organisée à la mi-mars 2016. Pour vous inscrire, vous n'aurez qu'à compléter un formulaire qui sera disponible dans la rubrique *Quoi de neuf* du site Internet de la municipalité ou tout simplement par téléphone en donnant votre nom à la réception du secrétariat municipal au 418 827-3755.

En avril prochain, les inscrits seront convoqués à une rencontre afin de déterminer s'il y a lieu, la composition et le nombre d'équipes, le calendrier des rencontres, ainsi que les règlements qui seraient en vigueur l'été prochain.

Aurons-nous l'été prochain une ligue de pétanque pour adultes à Saint-Joachim ? La réponse vous appartient !

Mario Godbout, conseiller municipal





« Dans un monde où le temps s'enfuit à toute allure,
Dans un monde où l'argent impose sa culture,
Dans un monde où, parfois, l'indifférence isole,
Les anges existent encore ; ce sont les bénévoles. »

Extrait du site : <http://www.chezmaya.com/cc/benevoles.htm>

La Municipalité de Saint-Joachim a souligné de façon particulière l'apport de nos bénévoles qui, chaque jour, participent et contribuent au mieux-être des concitoyennes et citoyens de notre communauté.

En reconnaissance de leur implication auprès d'une vingtaine d'organismes communautaires, le Conseil municipal a organisé le 12 octobre dernier, un *Brunch honorifique des bénévoles* dans le cadre du Festival de l'Oie des Neiges.

Lors de cette 4^e édition, quelque 150 personnes dont une centaine de bénévoles sont venus participer à la nomination de notre bénévole de l'année 2015 : **Le Club de l'Âge d'Or**. Les membres du comité du Club de l'Âge d'Or ont reçu le *Trophée Madeleine Bouchard* qui a été sans aucun doute, une grande bénévole tant dynamique que dévouée.

De plus, le nom de Club de l'Âge d'Or s'ajoutera à la plaque souvenir des bénévoles de l'année, exposée à l'hôtel de ville. Bravo pour votre travail bénévole auprès des membres de l'Âge d'Or de Saint-Joachim.

Le Conseil municipal désire remercier tous ces bénévoles et accompagnateurs ainsi que tous les citoyens dont votre participation à ce brunch est une marque de reconnaissance fort appréciée. Un merci spécial à toute l'équipe du Festival de l'Oie des Neiges pour leur aide et leur support qui a permis de faire sans conteste, une réussite de cette activité.

Merci et à l'an prochain.



L'Association Bénévole Côte-de-Beaupré est un organisme à but non lucratif qui œuvre sur la Côte-de-Beaupré depuis 1992. Situé au 11 025, boul. Ste-Anne à Beaupré (Édifice Bellefontaine), cet organisme offre différents services aux personnes âgées sur tout le territoire de la MRC.



Service de préparation des déclarations d'impôt 2015:

Que l'on veuille ou non, nous aurons, en mars prochain, à produire nos déclarations de revenus 2015. Sachez que l'ABCB **offre gratuitement ce service** pour toute personne vivant seule ou en couple ainsi qu'aux familles monoparentales dont les revenus maximaux sont pour :

- une personne seule..... 30 000\$ et moins
- un couple 38 000\$ et moins
- chaque personne à charge supplémentaire 2 000\$
- un adulte avec un enfant..... 32 000\$ et moins
- chaque personne à charge supplémentaire 2 000\$

Donc, si vous êtes dans l'une ou l'autre des situations décrites ci-dessus, vous pouvez profiter de ce service gratuit pour l'année en cours et même, pour les années antérieures. Vous n'avez qu'à vous présenter au local de l'Association Bénévole Côte-de-Beaupré, ou bien téléphoner au 418 827-8780. Une préposée se fera un plaisir de compléter avec vous les formulaires requis.

Association bénévole Côte-de-Beaupré
11 025 boul. Ste-Anne, local 7
Beaupré, Qc
418 827-8780

École de musique Côte-de-Beaupré Inc. — Inscriptions 2016

L'École de musique Côte-de-Beaupré Inc. a le vent dans les voiles.

Un tout nouveau conseil d'administration constitué en août dernier est déjà très actif. Les projets ne manquent pas dont, notamment, le développement d'un tout nouveau site Internet que vous pourrez visiter dès décembre. Le logo a été redessiné et nous sommes fiers de vous le présenter aujourd'hui !



La réalisation de ce site et des différents outils promotionnels est le fruit d'une contribution exceptionnelle de l'entreprise technologique *Orage Communication* de Château-Richer, propriété de M. Jean-François Noël. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour son engagement visant la promotion de la musique sur La Côte-de-Beaupré.

Veuillez prendre note des dates pour les **inscriptions à la session d'hiver 2016** :

Date : **5 et 6 janvier 2015**
Lieu : **École secondaire Mont Sainte-Anne**
Heure : **18h00 à 20h00**

Au plaisir de vous accueillir!

Andrée Joyal, présidente du CA

NOËL 2015 dans l'Unité pastorale de la Côte-de-Beaupré

Réjouissons-nous. Dieu habite notre temps.
Il prépare un monde nouveau. La lumière brille sur la terre.
« Oui, un enfant nous est né, un fils nous a été donné;
on proclame son nom : Merveilleux-Conseiller,
Dieu-Fort, Père-à-Jamais, Prince-de-la-Paix. »
(Isaïe 9 :5)

Pour vous faciliter l'accueil de cette Bonne Nouvelle, nous vous proposons de participer aux célébrations du Temps des Fêtes dont voici l'horaire :

24 décembre (jeudi) Veille de Noël

Saint-Joachim : 19h00 (enfants) et 22h00

St-Ferréol: 17h (enfants); 19h00 et 20h30

Château-Richer : 21h30

St-Tite-des-Caps: 21h00

Ste-Anne-de-Beaupré : 19h00 (enfants), 21h00 et Minuit

N.D. du St-Rosaire (Beaupré) : 20h00

Chapelle St-Achillée : 21h30 et 23h00

25 décembre NOËL (vendredi)

Messes à 7h10 (TV), 9h30, 11h00 et 12h30
à la Basilique de Ste-Anne-de-Beaupré

Samedi 26 décembre :

16h00 : Messes : Basilique Ste-Anne et St-Tite

Dimanche 27 décembre :

Messe 9h00 : St-Joachim 9h15 : Château-Richer

Basilique Ste-Anne: Messes 8h00, 9h30, 11h00, 12h30 et 17h00

10h45 : Messes Beaupré et St-Ferréol

Jeudi 31 décembre :

16h00 : Messes Basilique Ste-Anne et à St-Tite

Vendredi 1^{er} Janvier 2016 : JOUR DE L'AN

Messe 9h00 : St-Joachim 9h15 : Château-Richer

Basilique Ste-Anne Messes : 7h10 (TV), 9h30, 11h00, 12h30

10h45 Messe Beaupré et à St-Ferréol

Seigneur Jésus,

C'est Noël : que ta lumière dissipe toutes ténèbres.

C'est Noël : que ta joie remplisse tous les cœurs.

C'est Noël : que tous se sachent aimés de toi.

C'est Noël : que règne enfin ta paix sur la terre.

JOYEUX NOËL À VOUS TOUS!

BONNE, HEUREUSE ET SAINTE ANNÉE 2016

ET QUE LA SANTÉ SOIT AU RENDEZ-VOUS !

*Vos prêtres Jacques, Jean-Claude et Joseph,
Les membres des Équipes d'Animation locale
Les membres des Assemblées de Fabrique*

Collectes des matières résiduelles pour la période des Fêtes 2015-2016

Collecte des ordures ménagères :

Veillez prendre note que les dates, pour la collecte des ordures ménagères durant la période des Fêtes, sont modifiées.



Les collectes seront effectuées le **jeudi 24 décembre** au lieu du vendredi 25 décembre ainsi que le **jeudi 31 décembre** au lieu du vendredi 1^{er} janvier 2016.

La direction



Collecte du temps des Fêtes des matières recyclables

Veillez prendre note que les dates de collecte des matières recyclables pendant le temps des Fêtes seront le **31 décembre 2015** ainsi que **les 7 (collecte supplémentaire) et 15 janvier 2016.**



De Joyeuses fêtes à tous et à toutes !

L'équipe du Service des matières résiduelles



MRC de La Côte-de-Beaupré

HÔTEL DE VILLE PÉRIODE DES FÊTES 2015-2016

Veillez prendre note que les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés pour la période des Fêtes du **21 décembre 2015 au 3 janvier 2016 inclusivement**. En cas d'urgence, vous pouvez rejoindre le service des travaux publics au **418 827-5172**.

Joyeuses Fêtes à tous !

Sécurité civile

Tel que mentionné dans le *Discours du Maire* dernièrement, les membres du conseil municipal sont à réviser les différentes procédures du plan des mesures d'urgence.

En cette période hivernale, nous profitons de l'occasion pour vous rappeler l'importance de bien se préparer en cas de panne de courant.

À la maison, avez-vous à portée de main:

- eau potable pour au moins 3 jours;
- nourriture non périssable (ouvre-boîte manuel);
- radio à piles, prévoir des piles de rechange;
- lampe de poche, prévoir des piles de rechange;
- chandelles avec allumettes ou briquet;
- trousse complète de premiers soins.

En cas de panne, d'accident ou de sortie de route, avez-vous dans la valise de l'auto :

- pelle, grattoir et balai à neige;
- une petite quantité de sable ou de sel;
- lampe de poche, prévoir piles de rechange;
- trousse complète de premiers soins;
- câbles de survoltage;
- couvertures.

Lawrence Cassista et Jean-François Labranche

MESSAGE DU COMITÉ DE BIENFAISANCE

Le temps des Fêtes est arrivé. C'est un temps de réjouissances mais aussi un temps de partage avec celles et ceux que la vie a moins choyés.

Le comité de bienfaisance de Saint-Joachim fait appel à votre générosité coutumière afin que nous puissions venir en aide aux familles moins favorisées de notre paroisse. Par votre don vous participez au mieux-être des gens de notre collectivité.

Vous pouvez faire parvenir vos dons en tout temps aux responsables du comité de bienfaisance. Merci de votre générosité et de Joyeuses Fêtes.

**Gisèle Duchesne, 64 Chemin du Cap Tourmente
418 827-4690**

**Étiennette Racine Bouchard, 126 Chemin du Cap-Tourmente
418 827-2619**

Voirie

Au cours de la dernière année, nos employés municipaux ont effectué des travaux au niveau de la réfection de 4 ponceaux sur le territoire de la municipalité.

Ces travaux étaient devenus nécessaires car les rebords de la route commençaient à s'affaisser et devenaient dangereux. Ces ponceaux des secteurs la Miche (photo ci-dessous), du Cap tourmente, de la Bondelle et du chemin donnant accès au réservoir d'eau principal, ont donc été réparés.



De plus, en bordure du chemin d'accès au réservoir principal d'eau potable de la municipalité (photo ci-dessous), une glissière de sécurité a été installée afin d'assurer la sécurité des résidents à proximité.



Enfin, lors du ringage automnal du réseau d'aqueduc, nous avons trois (3) bornes fontaines sur l'Avenue Royale (#2, #5 et #8) dont les valves étaient difficiles à ouvrir. Ces trois bornes ont été réparées pour en faciliter l'ouverture en cas d'incendie.

Lawrence Cassista et Jean-François Labranche

Horaire quotidien pour la patinoire, l'anneau de glace et la glissoire 2015-2016

JOUR	PATINAGE LIBRE	HOCKEY JEUNES	
	ANNEAU DE GLACE	HOCKEY JEUNES (12 ans et moins)	HOCKEY JEUNES (13 ans et plus)
LUNDI	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	20h00 à 22h00
MARDI	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	ADULTES*
MERCREDI	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	20h00 à 22h00
JEUDI	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	20h00 à 22h00
VENDREDI	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	20h00 à 22h00
SAMEDI	13h00 à 16h00	13h00 à 14h30	14h30 à 16h00
DIMANCHE	13h00 à 16h00	13h00 à 14h30	14h30 à 16h00
	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	20h00 à 22h00

*

**HOCKEY ORGANISÉ
POUR LES ADULTES**

MARDI 20h00 à 22h00

Période des Fêtes	Journées pédagogiques
La patinoire et l'anneau de glace seront ouverts à tous les jours durant la période des Fêtes, du lundi au vendredi de 13h00 à 16h00 et de 18h00 à 22h00, à l'exception des 23, 24, 25, 30 et 31 décembre 2015 et 1 ^{er} janvier 2016 où il n'y aura pas de patinage de la journée.	La patinoire et l'anneau de glace seront ouverts en après-midi, de 13h00 à 16h00 lors des journées pédagogiques.

Prêts d'équipements

Nouveauté cette année, nous avons des patins pour garçons et filles à prêter pour permettre à un plus grand nombre d'enfants de profiter de notre patinoire.

De plus, pour la glissoire, des tapis-luges (crazy carpets) seront également disponibles pour vos glissades.

Venez nombreux profiter des nos installations sportives hivernales.

Le conseil municipal

Mot du président du 22^e édition du Festival de l'Oie des Neiges

Encore cette année la 22^e édition du Festival de l'Oie des Neiges a été une réussite, grâce aux nombreux commanditaires et partenaires financiers, ainsi qu'à la Municipalité de Saint-Joachim.

Le comité organisateur a donc pu préparer une programmation diversifiée qui a rejoint des personnes de tout âge. Sans pour autant changer le contenu principal, le comité a apporté cette année, de nouvelles activités. De plus, le comité organisateur s'est associé à différents partenaires pour la tenue de certaines activités, ce qui a soulagé le travail d'organisation.

Au nom du Festival de l'Oie des Neiges et en mon nom personnel, j'en profite pour remercier la population de Saint-Joachim, les membres du c.a. et les nombreux bénévoles qui sans eux, ce 22^e événement n'aurait pas été possible. On se donne rendez-vous l'an prochain du 7 au 10 octobre 2016.

Lawrence Cassista,
Président de la 22^e édition Festival de l'Oie des Neiges



Le Cercle de Fermières de Saint-Joachim

par *Élizabeth Bilodeau*

Le Cercle de Fermières de Saint-Joachim a repris ses activités depuis septembre, le tricot est à l'honneur. Nous préparons actuellement une activité spéciale pour l'année en cours. Cette activité a pour but d'amasser des fonds pour les œuvres caritatives que nous supportons depuis plusieurs années (OLO- MIRA-ACWW)

Un «bercethon» aura lieu mardi le **23 février de 18h00 à 20h00 à la salle municipale de Saint-Joachim**. Nous vous invitons à venir vous bercer avec nous moyennant un petit don pour nos œuvres.

Pour plus de renseignement rejoindre:

Elisabeth Bilodeau 418 827-3183 ou Ghislaine B.Thomassin 418 827-4419

N.B. Apportez votre chaise berçante.

Sites web pour connaître nos œuvres : www.olo.ca ; www.mira.ca ; ww.acww.org.uk



Éconologis : Programme d'efficacité énergétique pour citoyens à revenus modestes

Éconologis, le programme d'efficacité énergétique pour les citoyens à revenu modeste est de retour. Ce programme saisonnier permet aux locataires et propriétaires de recevoir une **aide pratique et gratuite** à domicile pour améliorer l'efficacité énergétique et le confort de leur logis.

Ce programme du Ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie s'adresse aux gens à revenu modeste. Voici les nouveaux seuils de revenus d'admissibilité pour la saison 2015-2016 :

1 personne	2 personnes	3 personnes	5 personnes	6 personnes
24 328\$	30286\$	37234\$	51272\$	57 826\$

Les citoyens ont jusqu'au **31 mars 2016** pour bénéficier de ce programme.

Inscrivez-vous dès maintenant au programme Éconologis en appelant le **418 523-5595** ou à la centrale d'information au **1 866 266-0008**. Tous les détails du programme sont disponibles à l'adresse suivante: www.econologis.ca

econologis.gouv.qc.ca
1 866 266-0008

FÊTE D'HIVER



Soirée de patinage aux flambeaux !



Venez célébrer les joies de l'hiver en famille, entre amis à la patinoire !

La traditionnelle soirée de patinage aux flambeaux aura lieu le **vendredi 5 février 2016**.

Il est temps d'inscrire cette date à votre agenda.

Début des activités à compter de 18h30

Animation, maquillage pour enfants, spectacle,
chocolat chaud, dégustation d'un gâteau et plaisir sont au programme.



Bonhomme Carnaval viendra nous rendre visite vers 20h00



Lucie Racine, conseillère municipale

Bruno Guilbault, conseiller municipal